Désertif'actions 2026

Rapport de l'atelier national préparatoire de Désertif'actions 2026

Ouagadougou, 19 au 20 juin 2025 au SPONG
BURKINA FASO

Désertif'actions 2026
Pour des territoires résilients face aux sécheresses : agissons dès maintenant !

Co-organisateurs

Partenaires

Bailleurs

www.desertif-actions.org

Informations générales

1 La société civile ambitionne d'accroitre sa contribution aux discussions sur la résilience aux sécheresses qui est au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Désertif'actions 20226 est une opportunité qui permet de partager et de mettre en commun les résultats des actions menées par l'ensemble des acteurs intervenant dans la sphère du développement des territoires et de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification et la Sécheresse.

2 L'atelier national préparatoire de Désertif'actions qui s'est tenu du 19 au 20 juin 2025 à Ouagadougou dans la salle de Conférence du SPONG a été organisé par un consortium d'ONG composé du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG), point focal du ReSaD au Burkina Faso de Tree Aid, de l'Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL), de SOLIDAGRO, de l'APEFE, du Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNAbio).

3 La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été ponctuée par deux allocutions :

- le mot du Point Focal national de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification et la Sécheresse Mr Dambatia Lazare TANGNABOU qui a salué l'engagement de la société civile auprès du gouvernement pour la lutte contre la désertification et les sécheresses
- le discours d'ouverture du Président du Conseil d'Administration (PCA) du SPONG, Mr Abdoulaye OUEDRAOGO. Il s'est réjoui de la mobilisation et la participation des ONG à cet atelier, saluer l'engagement de la société civile burkinabé dans la préservation de l'environnement et des ressources naturelles et la santé des sols et félicité le ministère en charge de

l'environnement pour le soutien constant aux ONG et associations œuvrant dans le secteur de l'environnement.

A l'issue de son allocution, la parole a été donnée à Mr Fabrice BAZIE, Chargé de Plaidoyer et communication à Tree Aid, qui a assuré la modération de l'atelier. A la fin des différentes allocutions, le présidium s'est retiré pour les interviews avec la presse et la photo de famille. L'agenda de l'atelier a, par la suite, été amendé et adopté.

4 L'atelier s'est déroulé suivant une méthodologie en deux phases : des présentations en plénières suivant d'échanges et des travaux en groupes. Quatre communications ont été faites au cour de l'atelier. La première communication faite par Mr Pierre Omer OUEDRAOGO porte sur la dynamique collaborative du plaidoyer. Elle fait un rappel du contexte de la tenue du présent atelier de Désertif'actions porté par le SPONG/ReSaD en mettant en exergue les acteurs mobilisés ainsi que le processus qui aboutira à la COP 17 de l'UNCCD. La deuxième communication, faite par le Point Focal national de l'UNCCD, Mr Lazare TANGNABOU, a porté sur les grandes conclusions de la COP 16 (défis et opportunités) et éléments cadres de définitions et de concepts autour de la sécheresse. Elle a fait le point des négociations et les décisions prises pour accélérer la lutte contre la désertification et les sécheresses tout en mettant en exergue la contribution de la société civile. La troisième communication, faite par Mme BANI/SANOU Minata, est axée sur l'identification des leviers de résilience des territoires face aux problématiques de sécheresse. Des leviers de résilience des territoires existent bien au niveau international qui se manifeste par la prise de conscience de la communauté internationale avec la mise en place de certaines conventions et au niveau national par des stratégies nationales et institutionnelles, modernes, endogènes et de recherche action. La dernière communication, faite par Mr Christiaan LEGAY s'est focalisée sur l'agroécologie pour des Systèmes Alimentaires Durables, Equitables et Résilients. En définissant le concept et ses caractéristiques, la présentation a mis en exergue le contexte actuel, les avancées et les acquis. L'agroécologie est présentée comme une réponse face aux défis pour des SADER (Systèmes Alimentaires Durables, Equitables et Résilients) et des pistes de solutions face à l'urgence.

5 Les échanges qui ont fait suite aux présentations ont concerné la disponibilité et l'accessibilité des produits issus de l'agroécologie, la

valorisation des savoirs faire locaux, la collaboration avec la ligue des consommateurs. Les échanges ont pris fin avec le choix de deux thèmes.

6 Au Burkina Faso, les acteurs et organisations de la société civile actives dans la gestion durable des terres et la promotion de l'agro écologie ont choisi de se concerter autours de deux thématiques prioritaires que sont (i) Pilotage des territoires à travers l'identification des leviers de résilience des territoires sur la problématique de sécheresses et (ii) Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires à travers les enjeux et défis de la transition agro écologique vers un changement de paradigme dans l'agriculture

7 Le présent rapport fait la synthèse de l'ensemble des discussions ainsi que des recommandations de la société civile burkinabè faites au cours de l'atelier national préparatoire.

8 Le rapportage de l'atelier national préparatoire a été assuré par Mr Amadou ZOUNGRANA, zoungramadou@gmail.com chargé de suivi évaluation au SPONG et Mme Nathalie OUEDRAOGO, nathalie.palogo@treeaid.org experte genre à Tree Aid.

Contenus des travaux

1. Contexte des sécheresses au Burkina Faso

1.1. Eléments de contexte sur les sécheresses (occurrences des crises, impacts sur les territoires et leurs ressources, sur les communautés et leurs activités)

9 Le Burkina Faso, situé dans la zone sahélienne, subit des sécheresses récurrentes depuis les années 1970, notamment en 1973, 1984, 2005, 2012 et récemment en 2021-2022. Le changement climatique aggrave leur fréquence et leur intensité. Les impacts sur les territoires et leurs ressources sont multiples :

- Agriculture et élevage
    - Pertes agricoles : La sécheresse réduit les rendements des cultures vivrières (mil, sorgho, maïs).
    - Crises fourragères : Pénurie de pâturages pour les animaux, entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs.
    - Augmentation de l'insécurité alimentaire : Des millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire saisonnière.
- Accès à l'eau
    - Stress hydrique : Accès limité à l'eau potable pour les populations rurales.

  - Conflits d'usage : Tensions autour des ressources en eau entre les communautés.
- Conséquences sociales et économiques
  - Migration : Déplacement des populations vers les centres urbains ou les zones plus humides.
  - Pauvreté accrue : Perte de revenus agricoles et pastoraux.
  - Exode des jeunes : Face à l'appauvrissement, de nombreux jeunes quittent les campagnes.
- Renforcement des inégalités genre
  - Vulnérabilité accrue des femmes face à la rareté des ressources: au regard de leur orle et responsabilité la sécheresse réduit l'accès à l'eau et aux ressources naturelles, augmentent les charges domestiques avec les distances pour aller l'eau, le bois, les PFNL, augmentation des VBG
  - L'accès aux ressources productives notamment l'accès à la terre
  - La faible participation des femmes dans la gouvernance de la gestion des ressources

10 Les régions les plus touchées sont le Sahel, le Centre-Nord, le Nord et l'Est. La résilience face à ces crises nécessite des solutions durables pour protéger les ressources et les moyens de subsistance.

11 Les défis actuels est la nécessité d'adapter les systèmes agricoles, de restaurer les terres et de renforcer la gestion des ressources en eau car les sécheresses aggravent la vulnérabilité déjà forte à cause de l'insécurité (conflits armés) dans plusieurs régions.

1.2. Réponses politiques face aux sécheresses (engagements nationaux, mécanismes existants, positions portées par le pays à l'international)

12 Le Burkina Faso dispose d'un cadre politique et institutionnel structuré pour répondre aux sécheresses. Au plan politique, il y a entre autres :

- Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2021-2025) qui intègre la résilience climatique et la gestion durable des ressources naturelles.
- Stratégie nationale de développement de l'agroécologie (2023-2027) qui vise une production durable des agrosystèmes en vue d'augmenter la production et la compétitivité pour une alimentation saine et nutritive pour les populations.
- Plan National de gestion intégré de la Sécheresse
- Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA 2024-2028) qui définit des mesures concrètes d'adaptation aux effets du changement climatique, y compris les sécheresses.
- Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique qui encourage la sécurisation des ressources naturelles et la diversification des activités rurales.
- Code de l'environnement

- Code forestier
- Etc.

13 Les mécanismes nationaux existants sont, entre autres :

- Le CONASUR (Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation) qui Coordonne les réponses d'urgence lors des sécheresses, notamment en matière de sécurité alimentaire.
- Le SP/CNDD (Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable) qui assure la coordination des politiques climatiques et de développement durable et les conventions internationales en matière d'environnement notamment celles de la génération de Rio et de Ramsar sur les zones humides.
- L'Observatoire national du développement durable (ONDD) qui produit des données sur les changements environnementaux, dont les sécheresses.
- Le Système d'alerte précoce et de suivi agro-climatique piloté la Direction Générale des Etudes et des statistiques sectorielles du ministère en charge de l'agriculture (DGESS-MAAH) qui suit les saisons pluvieuses, anticipent les risques de sécheresse, et fournissent des alertes.

14 Au plan international, le Burkina Faso est actif dans plusieurs cadres de coopération dont :

- La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) : le pays y a soumis son Plan National de gestion intégré de la Sécheresse
- L'Accord de Paris sur le climat : le Burkina Faso plaide pour un renforcement du financement climatique pour l'adaptation, particulièrement en Afrique sahélienne, très exposée aux sécheresses
- L'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel : le Burkina Faso y participe activement pour restaurer les terres dégradées dans les zones arides.
- Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes : le pays s'engage à améliorer la résilience face aux aléas climatiques, notamment la sécheresse.

2. Résultats des travaux sur les sous-thématiques traitées

Au Burkina Faso, deux thématiques ont été traitées au cours de l'atelier national. Ce sont :

- « Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires à travers les enjeux et défis de la transition agro écologique vers un changement de paradigme dans l'agriculture » ;
- « Pilotage des territoires à travers l'identification des leviers de résilience des territoires sur la problématique de sécheresses ».

2.1. Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires : enjeux et défis de la transition agro écologique vers un changement de paradigme dans l'agriculture

Au Burkina Faso, la transition agroécologique représente un changement de paradigme vers une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des communautés rurales. Elle vise à assurer la sécurité alimentaire, restaurer les sols, préserver la biodiversité et renforcer la résilience face aux changements climatiques. Réussir cette transition nécessite des efforts coordonnés entre l'État, les producteurs, les acteurs de la recherche, les ONG et les consommateurs, afin de bâtir un système agricole plus durable, équitable et résilient.

2.1.1. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays

Le Burkina Faso fait face à de multiples crises qui touchent son agriculture : dégradation des sols, changements climatiques, insécurité alimentaire, perte de la biodiversité, pauvreté rurale, et dépendance aux intrants chimiques importés. Le modèle agricole dominant, basé sur l'intensification conventionnelle, montre aujourd'hui ses limites en termes de durabilité et de résilience face aux aléas climatiques et économiques.

L'agroécologie, en tant qu'alternative durable, propose un changement profond de paradigme. Elle vise à concilier productivité, respect de l'environnement, équité sociale et souveraineté alimentaire. Toutefois, sa mise en œuvre au Burkina Faso se heurte à plusieurs défis majeurs : faible accompagnement institutionnel, accès limité aux ressources (eau, terre, semences locales), faible structuration des acteurs agroécologiques, et insuffisance de la recherche et de la vulgarisation adaptée aux contextes locaux.

Dans ce contexte, comment réussir la transition agroécologique au Burkina Faso dans un contexte de vulnérabilité environnementale, socio-économique et politique, tout en assurant la sécurité alimentaire, la résilience des communautés rurales et la durabilité des systèmes de production ?

Cette problématique invite à explorer les conditions, leviers et obstacles à la diffusion à grande échelle des pratiques agroécologiques, ainsi que les transformations nécessaires au niveau des politiques agricoles, des systèmes de formation, de financement et d'accompagnement des producteurs.

2.1.2. Actions mises en place pour répondre à la problématique (en lien avec la thématique traitée)

Les actions mises en place pour faire face aux sécheresses en lien avec la transition agroécologique : retours d'expériences et actions mises en œuvre par la diversité des parties prenantes sont consignées dans le tableau suivant.

Acteurs	Retours d'expériences /Actions
Paysans (producteurs, agriculteurs), OP, paysans modèles et innovateurs	• Réalisation des pratiques agroécologiques (CES/DRS, agroforesterie, produire des bio solutions, etc.) ; • Formation sur les bonnes pratiques agricoles entre pairs
ONG/Associations/réseaux	• Diffusion et vulgarisation des bonnes pratiques agricoles (la reforestation sur contrat, CES/DRS, espèces utilitaires, agroforesterie, etc.) ; • Renforcement de capacités techniques, opérationnelles et financières pour l'appropriation des techniques agroécologiques par les paysans ; • Plaidoyers et communications ; • Animation de dynamiques territoriales agroécologiques (coalitions communales, plateformes de concertation) ; • Foires aux semences, champs écoles.
La recherche (les universités, institutions/centres de recherches, etc.)	• Développement de nouvelles technologies adaptées au contexte à travers la production de connaissances scientifiques et vulgarisation (bulletins, plateformes, bouses d'étude) ; • Amélioration des technologies existantes à travers la production de preuves scientifiques ; • Transfert des technologies/connaissances (formation, information, mise à disposition des résultats de la recherche) auprès des acteurs concernés ; • Appui technique à la sélection de variétés & pratiques adaptées aux stress hydriques ; • Utilisation des carrés de rendement pour mieux évaluer l'impact des innovations (fertilisants écologiques, semences améliorées, etc.).

Les collectivités territoriales	• Facilitation de la mise en œuvre des actions/approches agroécologiques de lutte contre la sécheresse (projet et programmes, gouvernance forestière, etc.) à travers la signature de convention, l'intégration d'axe spécifiques lié à l'agroécologie dans les outils de gouvernance, etc.) ; • Soutiens aux actions en faveur de la promotion de l'agroécologie (Plaidoyer, renforcement de capacité, etc.) ;
Les services techniques déconcentrés de l'Etat (agriculture et élevage, environnement, eau, action sociale)	• Diffusion et vulgariser les bonnes pratiques en faveur de l'agroécologie ; • Fédération les synergies dans les interventions en faveur de l'agroécologie ; • Appui à la structuration des circuits de vente (marchés agroécologiques, foires locales) ; • Accompagnement dans la sécurisation foncière communautaire, pour la promotion des pratiques agroécologiques.
Les ministères (agriculture et élevage, environnement, eau, action sociale)	• Elaboration un référentiel politique (Contribution déterminée au niveau national, stratégie nationale de l'agroécologie) ; • Collaboration avec ONG et PTF dans l'implémentation les projets agro climatiques/agroécologiques.
Les institutions de finances et de microfinances (IMF)	• Mise en place des produits financiers en faveur de l'agroécologie (assurance agricole, fonds de garantie)
Les partenaires techniques et financiers (PTF)	• Financement des projets et programme en faveur de l'agroécologie
Les médias (visuel, audio, écrit, ligne, etc.)	• Organisation d'actions de visibilité, de communication, d'informations (forum sur les bonnes pratiques agroécologiques par média vert, émissions, couverture médiatique, etc.)

2.1.3. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique

15 Les freins et leviers au changement de paradigme dans l'agriculture.

Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
Difficulté d'accès au financement et aux ressources au niveau local pour l'agroécologie	Existence de Partenaires Techniques et Financiers qui soutiennent le financement des acteurs / actions en faveur de l'AE
Problèmes fonciers : Accès précaire à la terre aux jeunes, aux femmes, autres groupes défavorisés, Conflits fonciers	Réflexion en cours en termes de loi en lien avec le foncier pour un accès sécurisé à la terre
Crise sécuritaire et diplomatique avec comme effets la réduction des financements et le déplacement des populations	• Intensification des efforts de sécurisation du territoire ; • Opportunités de financement local en faveur de l'AE ; Présence de certains PTF (FIDA, FEM, etc.) en faveur de l'AE.
Insuffisance de fonds dédié à la recherche au niveau de l'agroécologie	• Opportunités de financement local en faveur de l'AE ; • Présence de certains PTF (FIDA, FEM, etc.) en faveur de l'AE ; Possibilité de financement des recherches par des fonds existants (FONRID, BM, etc.).
Difficultés d'implémentation des stratégies, des plans et des programmes liés à l'agroécologie	• Acteurs de l'AE de mieux en mieux structurés (existence des cadres de concertations, de faitières, de réseaux) ; • Existence de médias dédiés à l'AE (Faso green TV, Media vert, etc.) ; • Radios rurales très écoutées en milieu agricole (fort impact si bien utilisées) ; • Intérêt grandissant des médias en ligne pour les sujets de climat, sécheresse, souveraineté alimentaire.
Faible appui institutionnelle et des politiques publiques sur l'agroécologie	Environnement politique favorable (SNDA, PF-AE, etc.)

2.1.4. Messages de plaidoyer prioritaires

16 Les messages de plaidoyer prioritaires à destination des cibles en lien avec l'agroécologie sont consignés dans le tableau ci-après.

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
Communes, régions	Intégrer l'agroécologie dans les Plans Communaux de Développement (PCD) et Plans Régionaux de Développement (PRD)
Etat, ministères et autres	Intégration de l'agroécologie dans les politiques
Ecoles, Universités et centres de formation	Poursuivre la prise en compte de l'agroécologie dans les curricula de formation
Partenaires Techniques et financiers, ONG, Associations et organisations paysannes	Mettre en place des mécanismes pour faciliter l'accès des ONG aux financements
Ministères, ONG, associations	Renforcer les synergies d'action entre acteurs
Etat, collectivités territoriales, leaders locaux	Protéger les droits des pays en faveur de l'accès à la terre
Chercheurs, centres de formation, paysans, ONG et autorités locales	Encourager la recherche actions paysannes agroécologiques

2.2. Pilotage des territoires à travers l'identification des leviers de résilience des territoires sur la problématique de sécheresses

17 Au Burkina Faso, il existe plusieurs leviers de résilience des territoires face aux sécheresses. Qu'il s'agisse de la gestion de l'eau, des pratiques agricoles durables, le renforcement communautaire, l'adaptation des politiques locales et nationales, etc. le pays doit renforcer ses capacités à différents niveaux et mobilisés des ressources complémentaires.

2.2.1. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays

18 Les sécheresses récurrentes au Burkina Faso représentent une menace majeure pour la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance ruraux, les ressources en eau et les écosystèmes. Mais comment les stratégies locales et nationales mises en œuvre au Burkina Faso permettent-elles de renforcer la résilience des communautés face aux sécheresses récurrentes ?

2.2.2. Actions mises en place pour répondre à la problématique

19 Les actions mises en place pour faire face aux sécheresses en lien avec le pilotage des territoires sont consignées dans le tableau ci-après.

Acteurs	Retours d'expériences /Actions
Paysans (producteurs, agriculteurs), OP, paysans modèles et innovateurs	• Mise en œuvre des techniques de CES/DRS (zaï, demi-lunes, compostage traditionnel et collective, Régénération Naturelle Assistée, cordons pierreux) ; • Formation sur les bonnes pratiques agricoles entre pairs (
ONG/Associations/réseaux	• Promotion de périmètres bocagers (zones sécurisées qui combinent de techniques de CES/DRS pour renforcer la résilience des communautés face à la sécheresse et le renforcement de la cohésion sociale) ; • Promotion des routes boisées ; • Diffusion et vulgarisation des bonnes pratiques agricoles (la reforestation sur contrat, CES/DRS, espèces utilitaires, agroforesterie, etc.) • Renforcement de capacités techniques, opérationnelles et Foires aux semences, champs écoles, • Gestion de l'érosion hydrique (recueillir l'eau de ruissellement en aval à travers des «boulis») ; • Mise en œuvre d'un modèle de gouvernance locale des ressources forestières (approche intégrée de gestion des ressources forestières en appui au gouvernement dans le processus de transfert des compétences aux collectivités ; implémentation du modèle à Fada a permis la collecte de 30 millions de recette propre environnementale) • création des écosystèmes forestiers (forêts communales, bosquets scolaires, forêts villageoises) ; • réalisation des fermes agroécologiques polyvalentes (zones sécurisées combinant les bonnes pratiques des GDT : production de bocashi, fourrage, pisciculture, maraichage, pesticides biologique)

La recherche (les universités, institutions/centres de recherches, etc.)	• Création d'un groupe de recherche/action pour la gouvernance forestière (GAGF) au Burkina Faso Utilisation des carrés de rendement pour mieux évaluer l'impact des innovations (fertilisants écologiques, semences améliorées, etc.)
Les collectivités territoriales	• Promotion de Solutions Fondées sur la Nature à travers des techniques de production radiophoniques participatives qui diffuse des méthodes de comportement adoptées • Mise en place d'un cadre juridique et politique nécessaires au bon fonctionnement de la décentralisation • Intégration des thématiques environnementales (NDT/GDT) dans les PRD et PCD

2.2.3. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique

20 Les freins et leviers au changement de paradigme dans le pilotage des territoires.

Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
❖ Insuffisance des ressources financières propres des collectivités pour la mise en œuvre des compétences transférées	❖ Renforcer l'organisation en groupement ou coopérative ;
❖ Insuffisance de connaissances ou maitrise des bonnes pratiques de GDT	❖ Renforcement des capacités des acteurs sur les bonnes pratiques de GDT ;
❖ Insuffisance de sécurisation foncière (difficultés d'accès au droit de propriété)	❖ Renforcement de l'approche communautaire des interventions pour une meilleure appropriation ;
❖ Insuffisance d'accès à l'information sur les bonnes pratiques de GDT	❖ Renforcement de la recherche et du transfert de technologie ;
❖ Coût très élevé des technologies et approches	❖ Recrutement d'un spécialiste des questions environnementales (Conseillé Technique Communale) ;
❖ Faible synergie des acteurs sur le terrain	❖ Mise en place d'une coalition nationale sur la GDT.
❖ Défi sécuritaire avec son corollaire les déplacés internes	❖ Renforcer l'organisation en groupement ou coopérative ;

❖ Faiblesse des mécanismes institutionnels de gestion des urgences ;	❖ Renforcement des capacités des acteurs sur les bonnes pratiques de GDT ;

2.2.4. Messages de plaidoyer prioritaires

21 Les messages de plaidoyer prioritaires à destination des cibles en lien avec le pilotage des territoires sont consignés dans le tableau ci-après.

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
Communes, régions	❖ Instaurer une fiscalité locale environnementale pour financer la gestion durable des ressources forestières.
Etat, ministères et Institutions publiques	❖ Intégrer pleinement les thématiques environnementales (NDT/GDT, SfN) dans les politiques de développement national ❖ Hisser le secteur de l'Environnement à un niveau de priorité nationale ❖ Exécuter permanemment des budgets conséquents à la mise en œuvre des programmes de restauration des écosystèmes et gestion de crise environnementale ❖ Mettre en œuvre effectivement les réformes foncières et forestières garantissant l'accès sécurisé des communautés vulnérables (femmes, jeunes, PSH, PDI) à la terre. ❖ Valoriser les bonnes pratiques endogènes agroécologiques et de SfN ❖ Instaurer des mécanismes participatifs de suivi-évaluation et de capitalisation des réalisations. ❖ Promouvoir les interventions entre départements. ❖ Rendre effectif le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales.
Institutions régionales et internationales	❖ Appuyer les États à mobiliser les financements climat (FVC, GEF, Adaptation Fund...). ❖ Renforcer les mécanismes de mise en œuvre et de suivi régional de la GDT et de la restauration des paysages (IGMVSS).

Secteur privé et investisseurs Partenaires Techniques et financiers, ONG, Associations et organisations paysannes	❖ Promouvoir les chaînes de valeur vertes et responsables (par exemple : certification des produits issus de terres restaurées). ❖ Participer au financement des projets de restauration dans le cadre des mécanismes comme les crédits carbones ou les partenariats public-privé.
Chercheurs, universités, instituts techniques	❖ Renforcer les synergies d'action entre acteurs ❖ Renforcer les recherches sur les liens entre dégradation des terres, climat, biodiversité et sécurité alimentaire.

Annexes

Agenda de l'atelier

Agenda de l'atelier national Préparatoire à Désertif'actions 2026 Burkina Faso
Ouagadougou les 19 et 20 juin 2025
Salle de Conférence du SPONG

19 juin 2025 :			
Horaires	**Activités**	**Approches pédagogiques**	**Responsable**
8h30-9h00	Accueil et installation des participants		SPONG
9h00-10h00	• Mot de bienvenue ; • Mot du Point Focal UNCCD • Mot d'Ouverture	Plénière	Point Focal UNCCD PCA SPONG
	• Présentation des participants ; • Présentation et adoption du programme • Définition des règles de l'organisation interne ; • Présentation des objectifs de la rencontre.	Plénière	Modérateur
10h-10h30	**Pause-café**		**SPONG**
10h30-11h00	***Communication 1 :*** Présentation de Désertif'actions 2026	Présentation Power point (questions-réponses)	ReSaD Burkina Faso
11h00-12h00	***Communication 2 :*** Les grandes conclusions de la COP 16 (défis et opportunités) éléments cadres de définitions et de concepts autour de la sécheresse	Présentation Power point (questions-réponses)	Point Focal UNCCD Burkina Faso

12h00-13h00	***Communication 3*** : identification des leviers de résilience des territoires face aux problématiques de sécheresse	Présentation Power point (questions-réponses)	Chargé de programme au SPCNDD
13h00-14h00	***Communication4:*** enjeux et défis de la transition agro écologique vers un changement de paradigme dans l'agriculture	Présentation Power point (questions-réponses)	CNAbio
14h00 – 15h00	**Pause-déjeuner**		**SPONG**
15h00-17h00	• Présentation des consignes des travaux de groupes ; • Travaux de groupe ; • Elaboration des messages clés à porter, les cibles et l'objectif de changement	Travaux en groupe	• Modérateur ; • Rapporteurs des 2 groupes
17h	**Fin de la 1ière journée**		

20 juin 2025 :

Horaires	Activités	Approches pédagogiques	Responsable
8h30-9h00	Compte rendu des activités du jour 1	Plénière	Rapporteurs du jour 1
9h00-10h00	• Suite des travaux de groupe • Elaboration des messages clés à porter, les cibles l'objectif de changement	Travaux en groupe	• Modérateur ; • Rapporteurs des 2 groupes
10h00-10h30	**Pause-café**		**SPONG**
10h30-12h00	• Restitution des travaux de groupes ; • Echanges sur les résultats des travaux des groupes ; • Adoption des messages/recommandations et positions de l'atelier ; • Clôture de l'atelier	Plénière	• Modérateur ; • Rapporteurs des 2groupes ; • Rapporteur Général
12h00	**Déjeuner**		**SPONG**